



ROUTES

Soulagement pour les usagers dont les files de véhicules n'en finissaient plus de s'allonger de part et d'autre du pont de l'Abanga. Le gouvernement, par l'entreprise du ministère des Travaux publics, informe ces derniers de la reprise du trafic depuis hier 17h45 sur le tronçon Bifoun-Ndjolé, dans les deux sens.

DISPARITION

L'espoir de le retrouver vivant apparaît bien ténu. Delbrat Mbadinga, 26 ans, est porté disparu depuis trois semaines et ce jour où il s'est rendu dans la zone d'Ozouri, à Port-Gentil, pour une partie de pêche en compagnie de deux amis, placés depuis en garde à vue pour nécessités d'enquête.

Page 7

DIPLOMATIE

L'Union européenne (UE) et l'Union africaine (UA) vont tenter de jeter les bases d'un partenariat renouvelé et approfondi à l'occasion d'un sommet – le 6e du genre – qui les réunit aujourd'hui et demain à Bruxelles et auquel prend part le président de la République, Ali Bongo Ondimba.

Page 4

COVID-19 : LE GOUVERNEMENT DÉFEND SA STRATÉGIE

PRESSÉ de questions – mêlées à des critiques – par les députés de l'opposition, hier à l'Assemblée, le gouvernement a tenu à faire observer que la pandémie de Covid-19 n'était pas derrière nous, malgré des chiffres encourageants. Lesquels devraient toutefois, s'ils se confirmaient, entraîner l'assouplissement de certaines restrictions voire leur suppression, à l'exemple du couvre-feu. **Pages 2 & 3**



Au mois de juin prochain, débutent les éliminatoires de la 34^e édition de la Can prévue pour se dérouler en Côte d'Ivoire du 23 juin au 23 juillet 2023. Se pose alors la question de la préparation des Panthères du Gabon à cette échéance qui les contraindra à enchaîner quatre matches en deux semaines. Vont-elles mettre à profit la trêve internationale de mars autant pour rallumer la flamme de la Can-2021 que pour se mettre en ordre de bataille ? Et, subsidiairement, régler la question de la mise à l'écart de trois cadres ?

Pages centrales

POUR MOI QUOI...

Qui donc tire profit chez nous de tous ces faux médicaments, et produits alimentaires impropres à la consommation ?

Franchement, j'ai grand mal à comprendre, moi Makaya, pourquoi les nombreuses opérations, en vue d'éradiquer le phénomène des produits dangereux à la consommation, se sont soldées par des échecs cuisants. Pourquoi, malgré l'arrestation de certains "importateurs", ce commerce illicite continue-t-il de prospérer ? On veut savoir...

Le Gabon est un pays où existent des lois pour réprimer ceux qui les défient. Mais, chaque fois qu'on annonce le démantèlement d'un réseau d'importateurs de faux médicaments, de produits alimentaires interdits dans un autre pays africain ou annoncés au Nord comme ex-

trêmement dangereux pour la santé publique, on les retrouve curieusement sur nos marchés. C'est bizarre. Vous savez, on est au Gabon, et tout est possible notamment avec les affairistes. Qui ne sait pas que ce sont les mêmes qui font semblant de "punir" qui sont également ceux qui "pardonnent" ? Et puis, aujourd'hui, tout le monde fait du business. Oh ! ne vous trompez pas, tous les hauts fonctionnaires gabonais sont derrière chaque "commerçant", chef d'entreprise, bref, ils sont beaucoup plus préoccupés à compter leurs jetons de présence qu'à diriger leurs administrations. Eh oui, tout ça à cause de la course effrénée à l'enrichissement rapide. Vous comprenez donc pourquoi la traque aux faux est voué à l'échec...

Maintenant qu'on est en face de cette voie sans issue, on fait comment ?

...MAKAYA